

## George Weston Limitée achève l'émission de 250 millions de dollars de billets de premier rang non garantis

Toronto, Ontario, le 5 septembre 2024 (TSX: WN) – Aujourd'hui, George Weston Limitée (« George Weston » ou la « société ») a annoncé qu'elle avait achevé son émission précédemment annoncée, dans le cadre d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés et accrédités, de billets de premier rang non garantis de la société d'un montant global en capital de 250 millions de dollars de billets de premier rang non garantis (l'« offre »). L'offre comprenait un montant global en capital de 250 millions de dollars de billets de série 2029 portant intérêt au taux annuel de 4,193 % et arrivant à échéance le 5 septembre 2029 (les « billets »).

La société a l'intention d'utiliser le produit net du placement à des fins générales.

Les billets ne sont pas garantis et sont classés au même rang par rapport à toutes les dettes non garanties et non subordonnées existantes et futures de la société.

DBRS Limited a accordé aux billets une cote de crédit « BBB » avec une tendance « stable » et Standard and Poor's Rating Services a accordé aux billets une cote de crédit « BBB ».

Les billets ont été vendus par voie de placement pour compte au moyen d'un consortium bancaire dirigé par BMO Marchés des capitaux, Marchés des capitaux CIBC et RBC Marchés des capitaux. Les billets n'ont pas été enregistrés en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, et ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis sans inscription ou une exemption applicable aux exigences d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni de sollicitation d'une offre d'achat ni une vente des billets dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

### À propos de George Weston Limitée

George Weston est une société ouverte canadienne fondée en 1882. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de deux secteurs d'exploitation à présenter : Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») et Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »). Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles commerciaux et résidentiels partout au Canada.

### Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les attentes actuelles de la société concernant les événements futurs. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant l'utilisation du produit de l'offre.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont divulgués dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2023 de la

société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Roy MacDonald, vice-président du groupe, Relations avec les investisseurs, au siège social national de la société ou par courriel à [investor@weston.ca](mailto:investor@weston.ca).